

## Une évaluation participative confirme la pertinence sociale d'un modèle d'intervention communautaire en réussite scolaire

*Retombées de la participation pour l'intervention*

Angèle Bilodeau<sup>1,2</sup>, Lucie Sampson<sup>3</sup>, Pierre Daher<sup>3</sup>, Jean Bélanger<sup>4</sup>, Francis Gagnon<sup>1,4</sup> et Nathalie Lussier<sup>4</sup>

**Résumé :** Cette étude de cas porte sur l'évaluation participative d'une intervention d'accompagnement scolaire à base communautaire dont le but est de favoriser la réussite scolaire en milieux montréalais socio-économiquement défavorisés. L'évaluation a été réalisée en collaboration étroite avec les acteurs de l'intervention. Elle compare les processus et les effets de l'intervention à base communautaire avec les interventions institutionnelles usuelles et montre les attributs innovants de l'intervention à base communautaire et son effet de protection auprès des enfants évoluant dans des conditions psychosociales adverses. Le partage de ces résultats motive la stabilisation du partenariat école–communauté à la base de l'intervention et la récurrence de son financement, et suscite la mobilisation de nouveaux partenariats sociaux. (*Global Health Promotion*, 2011; 18 (1): pp. 106–109)

**Mots clés :** évaluation de processus et d'effets, évaluation participative, intervention communautaire, réussite scolaire, utilisation des données probantes

---

### Description de l'intervention

Depuis 20 ans, un dispositif d'action concertée pour la jeunesse dans une communauté montréalaise socioéconomiquement défavorisée œuvre à soutenir différentes interventions de lutte contre la pauvreté, dont l'initiative *Je Passe Partout*, en place depuis 1986 ([www.jepassepartout.org](http://www.jepassepartout.org)). Cette initiative, mise en œuvre par un organisme communautaire, a pour objectif la réduction du décrochage scolaire et de la pauvreté en offrant des services de soutien scolaire et psychosocial auprès des enfants et des

familles. Elle consiste en un accompagnement intensif et soutenu des jeunes, dans une relation privilégiée et éducative, visant le développement des compétences personnelles, sociales et instrumentales (méthodologie du travail scolaire) liées à la réussite scolaire. Elle prend place dans des ateliers tenus à l'école après la classe, avec un ratio d'un adulte pour cinq ou six enfants, rejoignant les recommandations des experts en faveur du tutorat en petits groupes. L'intervention mise sur la motivation, la concentration, l'autonomie et la prise en charge. Les mêmes principes guident l'intervention

1. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Montréal, Canada.
2. École de santé publique de l'Université de Montréal, Montréal, Canada.
3. Organisme Je Passe Partout, Montréal, Montréal, Canada.
4. Université du Québec à Montréal, Montréal, Canada.

Correspondance à : Angèle Bilodeau, 1301 Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H2L 1M3, Canada. Email: [abilodea@santepub-mtl.qc.ca](mailto:abilodea@santepub-mtl.qc.ca)

*(Ce manuscrit a été soumis le 30 novembre 2009. Après évaluation par des pairs, il a été accepté pour publication le 5 octobre 2010)*

auprès des parents qui sont rejoints à l'école, à domicile ou dans des rencontres de petits groupes. Afin de réduire les obstacles à la collaboration avec l'école, l'organisme joue un rôle de liaison favorisant la communication famille-école et la cohérence des interventions.

L'intervention rassemble des facteurs reconnus importants pour prévenir l'échec scolaire, soit des pratiques socio-éducatives favorisant les apprentissages scolaires et sociaux, un lien avec les parents, et la création de relations et de milieux signifiants. Elle innove en étant une action concertée où sont mobilisés les secteurs scolaire, sociosanitaire, municipal et communautaire ; par le rôle d'intermédiaire de l'organisme entre l'école et la famille ; par un soutien scolaire selon une approche de développement des compétences personnelles et sociales, plutôt que les seules compétences académiques ; par la relation adulte-enfant de type accompagnement qui se distingue de la relation institutionnelle enseignant-élève ou professionnel-élève. Ce dispositif d'intervention a été accompagné d'une évaluation dont les résultats sont mobilisés dans différents processus décisionnels par les acteurs de l'intervention et plus largement par les acteurs du domaine.

### Évaluation de l'intervention

L'évaluation (1) compare les processus (étude de cas) et les effets (mesures répétées auprès des enfants et leurs parents) de cette initiative ayant pris place dans une communauté concertée avec l'intervention institutionnelle déployée dans une autre communauté ne disposant pas d'un tel dispositif d'action concertée.

Concernant les processus, l'évaluation montre que la communauté concertée produit des mesures plus synergiques et avec une plus grande couverture des déterminants de la réussite scolaire que la communauté non concertée. Dans cette dernière, la mesure institutionnelle des *Études dirigées* est centrée uniquement sur les compétences académiques des enfants et la surveillance de la période de devoirs après l'école. Ce modèle est principalement axé sur la coordination des intervenants, sans entraîner d'innovation dans les pratiques. Dans la communauté concertée, l'intervention est centrée à la fois sur le développement des compétences académiques, instrumentales et socio-affectives nécessaires à la réussite scolaire des enfants et sur le développement,

chez leurs parents, des compétences requises à leur prise de rôle dans la supervision scolaire. L'innovation dans les pratiques s'observe dans la conjugaison des savoirs et des ressources de l'école et des organismes de la communauté et dans les changements de pratiques, tels que : l'intégration de l'initiative au plan éducatif de l'école ; l'utilisation des savoirs communautaires par l'école et les enseignants et, réciproquement, le soutien des enseignants aux pratiques communautaires ; ou le rôle d'intermédiaire joué par l'initiative entre l'école et les parents. Il ressort que les réponses mieux adaptées aux milieux défavorisés pour soutenir la réussite scolaire dépassent la seule coordination pour entrer dans un processus d'innovation de sorte à ne pas seulement faire davantage mais également à faire autrement.

Concernant les effets, l'évaluation montre que les deux communautés étudiées sont comparables sur le plan de la pauvreté matérielle des familles ; elles se distinguent cependant par la présence nettement plus forte de populations d'origine immigrée et par l'importance moins grande de la défavorisation sociale dans la communauté non concertée. L'association forte généralement rencontrée entre la pauvreté matérielle et différents problèmes sociaux (absentéisme et abandon scolaires, violence agie ou subie chez les enfants), et qui s'observe dans la communauté concertée, n'est pas discernable dans la communauté de comparaison. Dans ces contextes différenciés, les mesures différentes déployées dans chaque communauté ont des effets comparables sur les compétences et la réussite scolaire des enfants. En conséquence, dans une communauté cumulant davantage de problèmes, un arrangement école-communauté concerté et plus innovant, qui déploie des mesures visant davantage de mécanismes liés à la réussite scolaire, arrive aux mêmes résultats qu'un arrangement plus traditionnel visant moins de mécanismes dans une communauté ayant moins de problèmes. Le fait que ces résultats soient au moins comparables représente vraisemblablement un effet de protection non négligeable de l'intervention plus coûteuse dans la communauté concertée.

### Utilisation des données d'évaluation

Aux différentes étapes de l'évaluation, tel qu'il avait été convenu entre les parties, les acteurs scolaires et communautaires de l'initiative ont eu avec les chercheurs des communications privilégiées sur

les choix de méthode (par ex., sur l'élaboration des instruments de mesure) et sur l'interprétation (par ex., sur le sens d'un résultat selon l'expérience clinique) et l'utilisation des résultats. Cette communication a favorisé l'utilisation des données de la recherche par les acteurs de l'intervention. Cet apport se décline en cinq points :

**L'enrichissement de la démarche d'action sociale de l'organisme.** La modélisation de l'intervention de l'organisme en trois types de pratique (académiques, instrumentales et socio-affectives) lui a servi de référence dans la sélection et l'amélioration des outils d'intervention existants et dans le développement de nouveaux outils.

**Un ajustement des croyances quant à l'efficacité de l'initiative.** Jusque là, ses promoteurs croyaient que l'initiative contribuait de façon plus importante à enrayer la pauvreté. L'évaluation soutient que l'effet de protection, qui est du même ordre que ce que montre la littérature scientifique pour des interventions de même type, peut réduire chez les enfants les effets de la pauvreté mais ne transforme pas les inégalités structurelles de l'éducation. Ce qui conduit les promoteurs à rechercher une diversification de leurs actions.

**La reconnaissance de l'effet de protection et la confirmation de la pertinence sociale de l'intervention par les bailleurs de fonds et les écoles engagés dans l'initiative.** Le dialogue entre les chercheurs, les praticiens et les directions d'école sur les résultats de la recherche a contribué à la compréhension de l'effet de protection entraîné par l'intervention et a apporté une perspective nouvelle sur l'évaluation de ses retombées en faisant ressortir l'importance du contexte, c'est-à-dire les conditions psychosociales adverses dans lesquelles évoluent les enfants rejoints par le programme. Il y avait un réel risque de ne pas reconnaître les progrès des enfants et des parents lorsque l'on observait les résultats en apparence modestes de l'intervention qui a pour cible, faut-il le préciser, les enfants du dernier tiers-classe et leur famille. L'éclairage qu'apporte la démonstration d'un effet de protection a permis de mettre en contexte le potentiel d'efficacité d'une intervention psychosociale à base communautaire en milieux défavorisés. Il en résulte une stabilisation du partenariat écoles-organisme et la récurrence du financement de l'initiative.

**Une assise à la crédibilité de l'organisme promoteur et de l'initiative elle-même auprès d'autres partenaires sociaux.** L'évaluation a contribué à faire de

l'organisme promoteur un acteur incontournable dans le domaine de la persévérance et de la réussite scolaires en milieux défavorisés. Les décideurs institutionnels scolaires et les instances d'action concertée dans le domaine font référence à l'initiative en tant que pratique exemplaire à promouvoir (par ex. : et elle a été présentée par la Commission scolaire de Montréal au 1<sup>er</sup> Forum social canadien en 2009 ; et elle est intégrée au répertoire des mesures évaluées du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec – [www.ctreq.qc.ca](http://www.ctreq.qc.ca)). Cette crédibilité accrue est utilisée par l'organisme dans le développement de nouveaux partenariats pour de nouvelles initiatives.

**Le déploiement de la pratique d'accompagnement scolaire à base communautaire.** À cette fin, un outil de soutien à la pratique est en cours de production, appuyé sur une modélisation de la pratique produite par l'évaluation. Ce déploiement est supporté par les institutions publiques (comme la Direction de santé publique de Montréal), les instances communautaires (comme le Regroupement des organismes communautaires de lutte au décrochage scolaire) et les instances d'action concertée dans le domaine (comme le Réseau Réussite Montréal).

## Conclusion

Quelques enseignements sur l'utilisation des données probantes en promotion de la santé peuvent être tirés de cette démarche. D'abord, la nécessité de recourir à un dialogue continu entre les chercheurs et les acteurs de l'intervention. Dans le cas exposé ici, ce dialogue a soutenu une interprétation juste des données, rendant du même coup les résultats crédibles aux yeux de l'organisme qui s'en est fait le promoteur auprès de ses partenaires, bailleurs de fonds et autres acteurs sociaux. Deuxièmement, l'exigence pour les chercheurs de communiquer et de discuter leurs résultats dans les lieux de décision, de le faire en termes clairs et en réduisant leurs données aux faits marquants. Dans le cas exposé, l'utilisation des résultats de la recherche est fortement corrélée avec la tenue de plusieurs événements de transfert destinés aux décideurs (directions d'école, conseil d'administration de l'organisme, regroupement des organismes de lutte au décrochage scolaire, bailleurs de fonds de la recherche) où deux éléments centraux de l'évaluation ont été systématiquement communiqués et discutés : les traits innovants du modèle d'intervention

et l'effet de protection. Troisièmement, pour être utilisés, les résultats doivent être hautement crédibles aux yeux des décideurs et praticiens. Dans le cas présenté ici, le recours à une approche de recherche participative, l'utilisation d'une méthodologie de recherche prenant en compte le contexte, et la recension systématique des évaluations d'interventions du même type ont permis d'asseoir la validité des conclusions de recherche à communiquer.

#### *Référence*

1. Bilodeau A, Bélanger J, Gagnon F et Lussier N. School–community collaborations and measures supporting academic achievement in two underprivileged Montreal neighbourhoods: an evaluation of processes and effects. En : Deslandes R (ed.). *International perspectives on contexts, communities and evaluated innovative practices: family–school–community partnerships*. London: Taylor & Francis Books; 2009: pages 143–161.